

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 29/08/2025

Reçu en préfecture le 29/08/2025

Publié le

ID : 074-217401074-20250825-39_2025-DE



Nombre de conseillers

• en exercice	9
• présents	6
• votants	7
• absents	3
• exclus	

Date de convocation :

19 août 2025

Date d'affichage :

19 août 2025

Objet

N° 39/2025

adhésion à l'association
loi 1901 "Les amis de la
Gendarmerie"

De la commune de DROISY

Séance du 25 août 2025 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. REY Pierre-Alain

Étaient présents :

Pierre-Alain REY, Régis RACINEUX, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN,
Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER.

Excusé(e)s : Émilie VICTOR, Jérémy BERNARDI, Olivier BALDI.

Pouvoirs donnés: Émilie VICTOR à Thibault VICTOR.

Secrétaire de séance :

M. FORESTIER Nicolas

Monsieur le Maire rappelle que l'association « Les amis de la Gendarmerie » est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, dont l'objectif est de rassembler des personnes attachées à la présence et au prestige de la Gendarmerie nationale.

Cette association a pour objet de :

- Promouvoir les valeurs portées par la Gendarmerie nationale ;
- Transmettre ces valeurs aux jeunes générations ;
- Soutenir les gendarmes dans leurs missions au service de la population ;
- Consolider les liens entre la Gendarmerie et la nation ;
- Entretenir un réseau associatif qui regroupe des adhérents chargés d'assurer le rayonnement de l'association au profit de la Gendarmerie nationale.

Le montant de la cotisation annuelle pour la commune de Droisy, s'élève à 100 € par an.

Monsieur le Maire propose aux élus d'adhérer à l'association loi 1901 « Les amis de la Gendarmerie ».

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Le conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ACCEPTE l'adhésion de la commune de Droisy à l'association « Les amis de la Gendarmerie ».

AUTORISE M. le maire ou son représentant à signer tout document utile dans ce dossier.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jours, mois et an que dessus

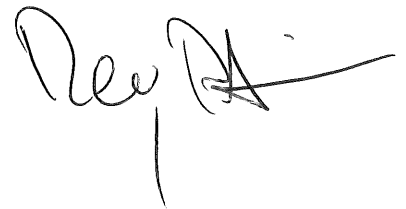
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance :



Fait à DROISY, le 26 août 2025.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Pierre-Alain REY